

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 mai 2023

Reference TCO : Liasse G : 75555 5246290

Objet : Changement de la dénomination sociale et modification des statuts

Précédemment déposée sous 5D&B S.A.S.

Modification de l'article 3 des statuts :

Nouvelle dénomination proposée et acceptée : 5D&B

Le mardi 30 mai 2023 à 15h00, les associés de la société 5D&B S.A.S se sont réunis à Paris, 89 blvd du Montparnasse 75006, en assemblée générale extraordinaire

L'assemblée est présidée par Henrion Nicolas et qualité du président de l'assemblée

Sont présents et/ou représentés : Nicolas HENRION : 51 % des actions

Didier LEVY : 49% des actions

Soit au total 2 associés présents totalisant 100% des actions composant le capital.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

PREMIERE RESOLUTION – CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE ET MODIFICATION DES STATUTS

L'assemblée générale décide d'adopter comme

Nouvelle dénomination sociale

5D&B

À compter du

30 mai 2023

L'article 3 des statuts est donc modifié comme suit :

« ARTICLE NUMERO TROIS : DENOMINATION SOCIALE

La dénomination de la Société est :

5D&B.

Les autres informations figurant dans l'article demeurent inchangées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à 100%

DEUXIEME RESOLUTION – POUVOIR CONFERE AFIN D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales afférentes aux résolutions adoptées ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Paris, le 30 mai 2023

Nicolas HENRION


Nicolas Henrion